

Compte rendu du bureau du Conseil de quartier Odyssud

Mardi 7 mars 2017, 18h45

Membres du Conseil de quartier présents : Claudine MASSOL, Fouad BAHRAR, Marie-Luce DENJEAN, Marie-Lou BALARD, Guy LUCAS, Claude SELMI, Helene PUAUD (réseau social solidaire), Christina DANEL (Club Aquariophilie).

Mohamed MAAFRI, Adjoint au maire délégué au quartier Odyssud

Egalement présents :

David CAPELLE, référent de proximité du quartier Odyssud

En introduction à la réunion du conseil de quartier, M. Maafri explique que la Semaine de la jeunesse aura lieu du 25 mars au 2 avril.

1) Carnaval

Le carnaval de la ville aura lieu le 18 mars à 15h00.

A partir de 10h30, les accès donnant sur les rues du défilé seront fermés afin de sécuriser le parcours et les participants.

Guy explique que les membres des Conseils de quartier ayant travaillé sur les chars se retrouveront pour déjeuner ensemble dans le parc des Ramiers.

Les Conseils de quartier ont réalisé 3 chars (une gondole, M. Carnaval et un char Tour de France)

2) Repas de quartier

Le repas de quartier initialement programmé le vendredi 7 juillet sera décalé au dimanche 9 à 12h.

Le Conseil de quartier souhaite décaler le repas pour profiter des Estivités qui ouvrent en milieu d'après-midi le dimanche.

L'animation du moment reste à définir en fonction de la programmation des Estivités du jour.

Le Conseil de quartier demandera à la ville des flyers et des affiches pour l'évènement.

3) Covoiturage solidaire

Le Conseil de quartier propose de reporter ce sujet à la prochaine réunion du conseil de quartier

4) Questions diverses

La session ouverte du Conseil de quartier Odysseus sera le jeudi 12 octobre à 20h00 à l'auditorium de la salle Odysseus.

Le festival Zic Zazou aura lieu du 18/05 au 20/05 au lac Odysseus.

Un membre note que des sociétés font du bruit de plus en plus tôt sur leur domaine privé.

Un arrêté préfectoral autorise les sociétés, sur le domaine privé, à faire du bruit dans la limite du raisonnable du lundi au samedi de 7h à 20h.

Si le bruit est au-delà du raisonnable, il faut contacter la police municipale ou la police nationale qui iront constater et faire un rappel à la société.

La prochaine réunion est fixée au mardi 18 avril à 18h45.